

Lisiers de pisciculture des Truites de la Côte d'Argent, Mezos Programme Prévisionnel d'Épandage – printemps 2021



Sommaire

Introduction	1
1 Caractérisation des lisiers	2
1.1 Quantité prévisionnelle	2
1.2 Valeur agronomique et conformité	2
2 Préconisations spécifiques d'utilisation	2
3 Modalités de surveillance	2
1. Les lisiers	2
3.1 Les sols	3
3.2 Suivi du chantier	3
3.3 Suivi agronomique	3
4 Identification des intervenants	3
5 Parcelles concernées par l'épandage	4
6 Caractérisation des sols	4
Conclusion	4

Introduction

Ce programme prévisionnel d'épandage est réalisé dans le cadre du suivi des épandages des lisiers de la pisciculture Les Truites de la Côte d'Argent (LTCA), située à Mézos (40170). Il respecte les dispositions fixées dans l'arrêté du 02/08/1998 relatif aux prélèvements et à la consommation d'eau ainsi qu'aux émissions de toutes nature des installations classées pour la protection de l'environnement, et comprend donc les six points suivants :

- la caractérisation des effluents à irriguer ;
- les préconisations spécifiques d'utilisation des effluents ;
- les modalités de surveillance de la filière ;
- l'identification des intervenants dans la réalisation des opérations ;
- la liste des parcelles concernées par la campagne d'épandage ainsi que la caractérisation des systèmes de culture ;
- la caractérisation des sols et les résultats des analyses réalisées sur les parcelles de référence concernée par les épandages, conformément à l'étude préalable.

1 Caractérisation des lisiers

1.1 Quantité prévisionnelle

Ce programme prévisionnel d'épandage concerne 5000 m³ de lisiers, soit environ 446, 5 tonnes de matière sèche.

1.2 Valeur agronomique et conformité

Afin de caractériser les lisiers destinés à l'épandage, une analyse a été réalisée en novembre 2020, dont le détail est présenté en annexe I.

Ces lisiers sont riches en phosphore et en azote : ils ont donc un intérêt pour la fertilisation des cultures. Ils sont également source de matière organique, qui joue un rôle important dans la structure des sols agricoles.

Les teneurs en éléments traces métalliques sont faibles et en dessous des valeurs limites fixées par l'arrêté préfectoral du 02/08/1998. Le suivi des épandages mis en place par LTCA permettra de comptabiliser le cumul de matière sèche sur chaque parcelle épandue et de s'assurer du bon respect du flux limite en éléments traces métalliques.

2 Préconisations spécifiques d'utilisation

Les lisiers de LTCA seront épandus avant les semis de printemps, dès que les sols auront suffisamment ressuyé pour permettre le passage des engins.

Le dosage préconisé est de 60 m³ par hectare soit 5,36 tonnes de MS/ha, conformément aux dispositions établies dans le cadre de la superposition des périmètres d'épandage des lisiers de LTCA et des cendres de l'usine papetière Gascogne Papier (située à Mimizan). Il permet d'apporter des éléments fertilisants aux sols agricoles tout en respectant la limite d'apport en matière sèche, fixée à 30 tonnes sur 10 ans. L'annexe II présente les prévisions de fertilisation.

Une fertilisation complémentaire reste nécessaire pour certains éléments. Suite aux épandages, un conseil de fertilisation sera envoyé aux agriculteurs. Il sera établi à partir de l'analyse agronomique des lisiers et du dosage réellement pratiqué au moment du chantier sur chaque parcelle.

3 Modalités de surveillance

1. Les lisiers

Des analyses régulières sur les lisiers produits par la pisciculture de Mézos permettent de vérifier leur conformité réglementaire en terme de valeur agronomique et de teneurs en éléments traces métalliques. L'intérêt agronomique et l'innocuité des lots de lisiers épandus sont donc confirmés avant chaque campagne.

3.1 Les sols

Les analyses de sol sont effectuées sur des parcelles de référence et portent sur la valeur agronomique et les teneurs en éléments traces métalliques. Elles sont réalisées au minimum tous les cinq ans.

Dans le cadre de la campagne d'épandage du printemps 2021, 1 parcelle de référence est concernée par les épandages de lisiers (4 1). L'annexe III présente les résultats de l'analyse de sol réalisée sur cette parcelle en 2018.

3.2 Suivi du chantier

Un technicien de la MVAD de la Chambre d'Agriculture des Landes assistera ponctuellement aux chantiers des épandages.

3.3 Suivi agronomique

Un bilan agronomique des épandages, rédigé par la MVAD de la Chambre d'agriculture des Landes, sera remis à Madame la Préfète en fin d'année.

4 Identification des intervenants

Les personnes physiques et morales intervenants au cours de cette campagne d'épandage sont les suivants.

- Producteur des lisiers
LTCA – pisciculture de Mézos
71 lotissement le Courlis
40170 MEZOS
Tél : 05 58 42 62 32
Interlocuteur : Marc de L'Hermitte
- Transport et épandage
Labat Assainissement Vidange
793 rue Félix Despagnet
40800 AIRE SUR L'ADOUR
Tél : 07 76 39 39 91
Interlocuteur : Yoann FABERES
- Suivi administratif
Chambre d'Agriculture des Landes
Cité Galliane BP 279
40005 MONT DE MARSAN
Tél : 05 58 85 45 52
Interlocuteur : Vincent BAECKLER
- Laboratoire d'analyse
SADEF
30 rue de la station
68700 ASPACH LE BAS
Tél : 06 33 51 42 34
Interlocuteur : Gérard COUCHOURON

5 Parcelles concernées par l'épandage

Les épandages du printemps 2021 concerneront une seule parcelle agricole du plan d'épandage, pour une surface totale épandable de 100,94 hectares. Toutefois, à la dose de 60 m³/ha, seuls 83,3 hectares seront nécessaires pour valoriser les 5000 m³ de lisiers à épandre. Cette parcelle est cultivée en maïs semence.

L'annexe IV présente le programme d'épandage et l'annexe V la cartographie au 1/25 000^{ème}.

6 Caractérisation des sols

La parcelle retenue pour l'épandage fait partie des sables noirs de la lande sèche et de la lande humide. Ils reposent sur des alluvions anciennes argilo-sablo-caillouteuses profondes. Ce sont des sols bien drainés, filtrants et leur réserve utile est faible. Ils présentent l'avantage d'un excellent ressuyage et sont praticables quasiment toute l'année. Les sols de la lande humide sont un peu plus riches en matière organique.

L'annexe III présente les résultats d'analyse obtenus sur la parcelle de référence concernée par l'épandage du printemps 2021.

Conclusion

La pisciculture LTCA, située à Mézos, envisage la valorisation agricole d'environ 5000 m³ de lisiers pour sa campagne d'épandage du printemps 2021, soit 446,5 tonnes de matières sèches. La surface agricole mobilisée est de 83,3 ha et concerne 1 exploitation.

L'analyse de lisiers réalisée en novembre 2020 est conforme à l'arrêté préfectoral du 02/08/1998 autorisant ainsi leur épandage en agriculture.

La parcelle est apte à l'épandage, comme le confirme l'analyse de sol.

La campagne d'épandage des lisiers de 2021 fera l'objet d'un suivi agronomique qui sera remis à Madame la Préfète en fin d'année.

Programme prévisionnel d'épandage Les Truites de la Côte d'Argent

Printemps 2021

Annexes au rapport principal

Annexe I : Analyse des lisiers de novembre 2020

Annexe II : Prévisions de fertilisation

Annexe III : Analyse de sol de la parcelle de référence

Annexe IV : Programme prévisionnel de la campagne

Annexe V : Cartographie au 1/25000^{eme}

Annexe I

Analyse des lisiers de novembre 2020



Rapport d'analyses BOUES

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES LANDES

Cité Galliane
BP 279

40005 MONT DE MARSAN

Informations Client	Exploitation CHAMBRE D'AGRICULTURE DES LAN Cité Galliane BP 279 40005 MONT DE MARSAN	Informations Laboratoire	Dossier : LAB20-29144	Numéro Labo. : D-18439-20
	Type échantillon : Boues		Date de réception : 09/11/2020	Date début analyses : 09/11/2020
	Référence Commande :		Date fin analyses : 18/11/2020	Date d'édition : 18/11/2020
	Réf. échantillon : LTCA MEZOS / . MVAD.341.1 / CA40M.MVAD.341.1		Date de prélèvement : 05/11/2020	

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Caractérisation Agronomique	Résultats : / sec	/ brut	Unités	Méthodes
* Matière Sèche		8.93	%	NF EN 12880
* pH eau		6.2	-	NF EN 12176 (norme abrogée)
* Azote Total (N)	13.2	1.18	o/oo	Méthode Kjeldahl méthode interne MA7-77
Azote Ammoniacal (N-NH4)	1.50	0.13	o/oo	Extraction KCl 1M & Dosage colorimétrique
Azote Nitrique (N-NO3)	< 0.01	< 0.01	o/oo	Extraction KCl 1M & Dosage colorimétrique
Azote Organique (N)	11.7	1.05	o/oo	Calcul (N total - N minéral)
* Matière Organique par Perte au Feu	529	47.3	o/oo	NF EN 12879 (matières volatiles) (norme abrogée)
* Carbone Organique (C)	225	20.1	o/oo	Combustion Sèche NF ISO 10694
* Matière Minérale	470	42.0	o/oo	Calcul : 1000 - Mat. Org.
Rapport C/N	17		-	Calcul : C organique / N total
* Phosphore (P2O5)	14.3	1.27	o/oo	Méth. interne MOP601 selon NF EN 16174 ; Dos. ICP MS NF EN ISO 17294
* Potassium (K2O)	1.45	0.13	o/oo	Méth. interne MOP601 selon NF EN 16174 ; Dos. ICP MS NF EN ISO 17294
* Calcium (CaO)	16.2	1.45	o/oo	Méth. interne MOP601 selon NF EN 16174 ; Dos. ICP MS NF EN ISO 17294
* Magnésium (MgO)	1.96	0.18	o/oo	Méth. interne MOP601 selon NF EN 16174 ; Dos. ICP MS NF EN ISO 17294
* Sodium (Na2O)	0.91	0.08	o/oo	Méth. interne MOP601 selon NF EN 16174 ; Dos. ICP MS NF EN ISO 17294
Soufre Total (SO3)	8.3	0.7	o/oo	NF EN 13650 eau régale, Dos. ICP MS NF EN ISO 17294

Oligos éléments et Éléments Traces Métalliques	Résultats (/MS 105°C)	Unités	Méthodes
* Cadmium (Cd)	1.19 +/- 0.18	mg/Kg	Méth. interne MOP601 selon NF EN 16174 ; Dos. ICP MS NF EN ISO 17294



ACCREDITATION COFRAC
N°1-0751

Portée disponible sur
www.cofrac.fr

SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.fr
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Fax : +33 (0)3 89 62 72 49 - Email : pole@sadef.fr

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Ce rapport comporte : **3 page(s)**
Rapport d'analyses n° : **D-18439-20**

Version n°0
Page 1/3



Rapport d'analyses BOUES

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES LANDES

Cité Galliane
BP 279

40005 MONT DE MARSAN

Informations Client	Exploitation CHAMBRE D'AGRICULTURE DES LAN Cité Galliane BP 279 40005 MONT DE MARSAN	Informations Laboratoire	Dossier : LAB20-29144	Numéro Labo. : D-18439-20
	Type échantillon : Boues		Date de réception : 09/11/2020	Date début analyses : 09/11/2020
	Référence Commande :		Date fin analyses : 18/11/2020	Date d'édition : 18/11/2020
	Réf. échantillon : LTCA MEZOS / . MVAD.341.1 / CA40M.MVAD.341.1		Date de prélèvement : 05/11/2020	

SADEF est exonérée de toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies par le client.

Oligos et Eléments traces	Résultats	Unités	Conformité		Valeur Limite
			C : Conforme	NC : Non Conforme	
* Cadmium (Cd)	Arrêté du 08 janvier 1998 1.19	mg/Kg	C		10
* Chrome (Cr)	Arrêté du 08 janvier 1998 24.0	mg/Kg	C		1000
* Cuivre (Cu)	Arrêté du 08 janvier 1998 10.0	mg/Kg	C		1000
* Mercure (Hg)	Arrêté du 08 janvier 1998 < 0.2	mg/Kg	C		10
* Nickel (Ni)	Arrêté du 08 janvier 1998 12.7	mg/Kg	C		200
* Plomb (Pb)	Arrêté du 08 janvier 1998 17.8	mg/Kg	C		800
* Zinc (Zn)	Arrêté du 08 janvier 1998 310	mg/Kg	C		3000
Cu + Cr + Ni + Zn	Arrêté du 08 janvier 1998 356	mg/Kg	C		4000

Texte ayant servi de base à la déclaration de conformité : Arrêté du 08 janvier 1998 relatif à l'épandage des boues de STEP - modalité GENERAL.

La conformité, donnée sans prise en compte des incertitudes sur les résultats, ne porte que sur les analyses demandées. L'accréditation ne couvre que les déclarations de conformité concernant un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation.

En cas d'avis et d'interprétations, ceux-ci sont hors champ d'accréditation.

* : Analyses SADEF réalisées sous accréditation.



ACCREDITATION COFRAC
N°1-0751

Portée disponible sur
www.cofrac.fr

SADEF

Rue de la Station - F 68700 Aspach le Bas - www.sadef.fr
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Fax : +33 (0)3 89 62 72 49 - Email : pole@sadef.fr

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, essais identifiés par une étoile (*). Ce rapport d'analyse concerne seulement l'échantillon soumis aux analyses. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Ce rapport comporte : **3 page(s)**
Rapport d'analyses n° : **D-18439-20**

Version n°0
Page 3/3

Annexe II

Prévisions de fertilisation

PREVISIONS DE FERTILISATION

DAGREOU Jacques

Produit d'épandage : Lisier piscicole LTCA Mezos

Campagne du 01/01/2021 au 30/06/2021

Période : Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Périmètre d'épandage : LTCA Mezos / Saint-Julien-en-Born

Unité de production : LTCA Mezos / Saint-Julien-en-Born

Exploitation Parcelle	Apport organique						Besoins des cultures						Bilan		
	Dose m ³ /ha	Flux d'éléments totaux			Flux d'éléments disponibles			Culture bénéficiaire	Ren- dement	Besoins unitaires des cultures			Besoins des cultures - Flux disponible		
		* N kg/ha	P2O5 kg/ha	K2O kg/ha	* N kg/ha	P2O5 kg/ha	K2O kg/ha			N kg/ha	P kg/ha	K kg/ha	N kg/ha	P kg/ha	K kg/ha
DAGREOU Jacques 4 1	60,00	70,80	76,20	7,80	25	65	8	Mais semence	80 q/ha	4,5 kg/q	0,7 kg/q	0,8 kg/q	335	-9	56

Annexe III

Analyse de sol de la parcelle de référence

**SADEF**

Laboratoire agréé par le Ministère de l'Agriculture français toutes options - Membre du GEMAS

**RAPPORT D'ANALYSE DE TERRE**

CA DES LANDES

COMMUNE DE MONT-DE-MARSAN**40000 MONT-DE-MARSAN****PARCELLE**

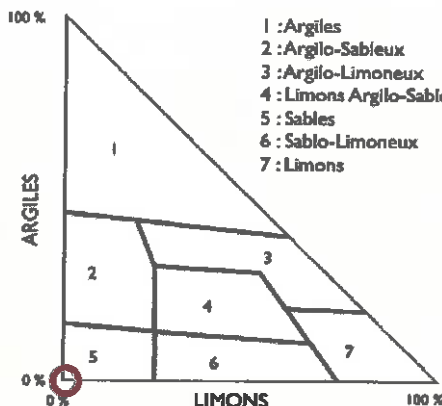
Nom : G 4-1
 Commune : MONT-DE-MARSAN
 Surface :
 Coordonnées gps :
 1.1598978732397 ° O - Y= 43.9743622612426

ECHANTILLON : G 4-1

N° Lab : T-02589-18 (0) Prof. : 25 cm Prélèvement : 27/02/2018
 Dossier : LAB18 4676 Masse : Arrivée Labo : 6/3/2018
 N° F.R. : WW 612945 Refus tamis : 0 % Début analyse : 06/03/2018
 N° EDIS : POSOM.1425.22 Cailloux : 0 % Fin analyse : 27/03/2018
 Edition : 27/03/2018

TEXTURE ET GRANULOMETRIEGranulométrie sans décarbonatation
NF X 91-107

Argile *	0,9 %
Limon fin *	1,6 %
Limon grossier *	0,5 %
Sable fin *	22,9 %
Sable grossier *	74,2 %
Bouclage à 100% sur la fraction minérale	
Sable	



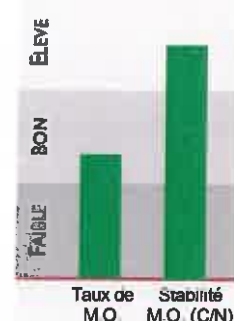
Indice de battance Calevès (Rémy Mann-Lafiteche)	0,1 Sol non battant
Stabilité structurale Bartoli	
Capacité de rétention (pF 2,8)	
Pont de fêlissement (pF 4,2)	

ETAT CALCIQUE - PH

Calcaire total * NF ISO 10380	< 0,5 %
pH Eau * NF ISO 10380	6,2
Conductivité * NF ISO 11265	

**MATIERE ORGANIQUE**

Matière organique * NF ISO 14828	26,6 g/kg
Optimum	26 g/kg
Carbone organique * NF ISO 14828	15,4 g/kg
Azote total * NF ISO 13879	0,88 g/kg
Rapport C/N	17,5

Accréditation COFRAC n° 1-0751
Portée disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation de la section laboratoires du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire SADEF pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

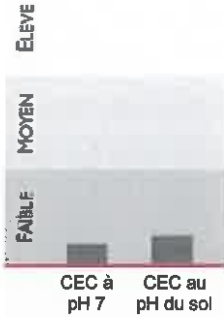
SADEF POLE D'ASPACHRue de la Station - F-68700 Aspach-le-Bas - www.sadef.fr
Tel : +33 (0)3 89 62 72 30 - Fax : +33 (0)3 89 62 72 49 - Email : pole@sadef.frSARL au capital de 150.000 euros - Code APE 731 Z - RCS Mulhouse 385 620 240 B - Siret 385 620 240 00023
Banque : C.I.A.L. 40, rue de la Sirme - 68100 Mulhouse - RIB n°10037 33281 00018765701 72 - n° Identification CEE : FR 29 385 620 240

CEC Meison à pH 7
NF X 31-130

31 mé/kg

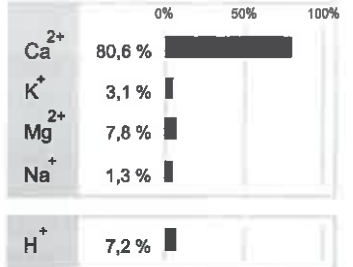
CEC au pH du sol
Calculée

41 mé/kg

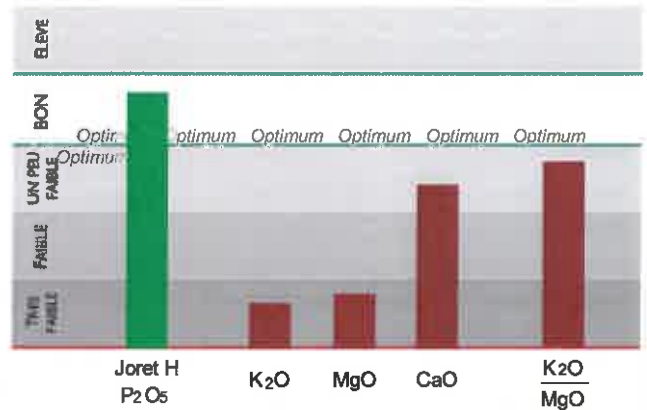


Composition du complexe argilo-humique

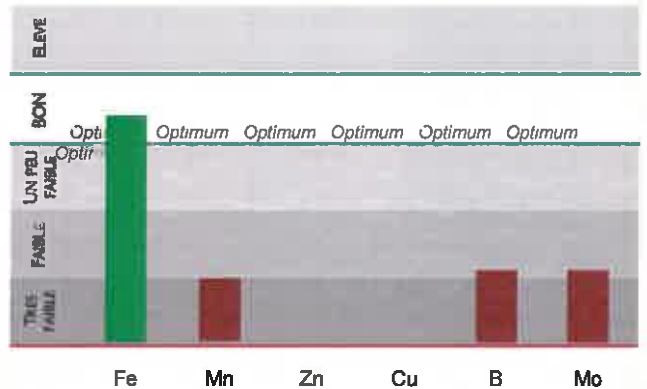
Saturation du complexe 92,8 %



	Teneur du sol	Optimum
Phosphore - P ₂ O ₅ * Jorêt-Hébert - NF X 31-101	0,22 g/kg	0,16 g/kg
Phosphore - P ₂ O ₅ * Océan - NF ISO 11263	-	-
Potasse - K ₂ O * NF X 31-103	0,04 g/kg ou 0,9 mé/kg	0,12 g/kg
Magnésie - MgO * NF X 31-105	0,04 g/kg ou 2,4 mé/kg	0,1 g/kg
Chaux - CaO * NF X 31-102	0,7 g/kg ou 24,9 mé/kg	0,76 g/kg
Sodium - Na ₂ O * NF X 31-106	0,01 g/kg ou 0,4 mé/kg	-
K ₂ O / MgO (K/Mg)	0,9 (0,4)	1 à 2 (0,4 @ 0,8)



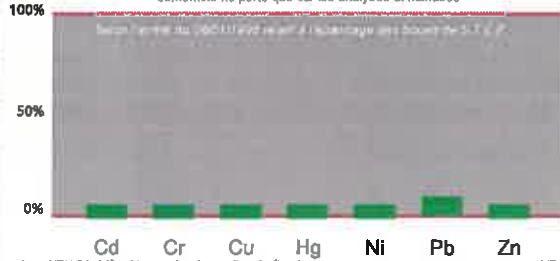
	Teneur du sol	Optimum
Fer (Fe) * BDA - NF X 31-108	117 mg/kg	70 mg/kg
Manganèse (Mn) * BDA - NF X 31-109	5,1 mg/kg	15 mg/kg
Zinc (Zn) * BDA - NF X 31-110	-	-
Cuivre (Cu) * BDA - NF X 31-111	-	-
Bore (B) BDA - NF X 31-112	0,13 mg/kg	0,27 mg/kg
Molybdène (Mo) BDA - NF X 31-113	0,03 mg/kg	0,1 mg/kg



	Teneur du sol	Val. limite
Cadmium (Cd) * NF X 31-114 + ICP MS	0,084 mg/kg ± 0	2
Chromé (Cr) * NF X 31-115 + ICP MS	3,8 mg/kg ± 3	150
Cuivre (Cu) * NF X 31-116 + ICP MS	5,5 mg/kg ± 1	100
Mercure (Hg) * NF X 31-117 + ICP MS	0,014 mg/kg ± 0	1
Nickel (Ni) * NF X 31-118 + ICP MS	0,79 mg/kg ± 1	50
Plomb (Pb) * NF X 31-119 + ICP MS	10,3 mg/kg ± 3	100
Zinc (Zn) * NF X 31-120 + ICP MS	15,4 mg/kg ± 4	300

Valeurs limites

L'accréditation ne couvre les indications de conformité que lorsqu'elles concernent un essai ou un ensemble d'essais eux-mêmes couverts par l'accréditation. L'appréciation de conformité ne tient pas compte des incertitudes sur les résultats. La conformité ne porte que sur les analyses demandées.



L'incertitude calculée à partir de l'incertitude type, multipliée par un facteur d'étalement de 2 correspond à un intervalle de confiance symétrique de 95%.

NFX 31-141 - Attaque totale par l'acide fluorhydrique
ISO 11466 - Extraction Eau Régale

Sélénium (Se)

Cobalt (Co) *

Arsenic (As) *

Molybdène (Mo) *

Sylvie LHÔTE
Responsable Dépt TERRE



Accréditation COFRAC n° 1-0751
Portée disponible sur www.cofrac.fr

Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis à l'essai. L'accréditation de la section laboratoires du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire SADEF pour les seuls essais couverts par l'accréditation. Ce rapport ne doit pas être reproduit sans l'approbation du laboratoire d'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

(*) : Essais couverts par l'accréditation. Les résultats sont exprimés par rapport à la terre fine sèche à 2 mm préparée selon la norme NF ISO 11464 (base matière sèche à 105°C). Le diagnostic et les conseils agronomiques sont hors champ d'accréditation.

Annexe IV

Programme prévisionnel de la campagne

PROGRAMME PREVISIONNEL

DAGREOU Jacques

Périmètre d'épandage : LTCA Mezos / Saint-Julien-en-Born

Produit d'épandage : Lisier piscicole LTCA Mezos

Unité de production : LTCA Mezos / Saint-Julien-en-Born

Campagne du 01/01/2021 au 30/06/2021

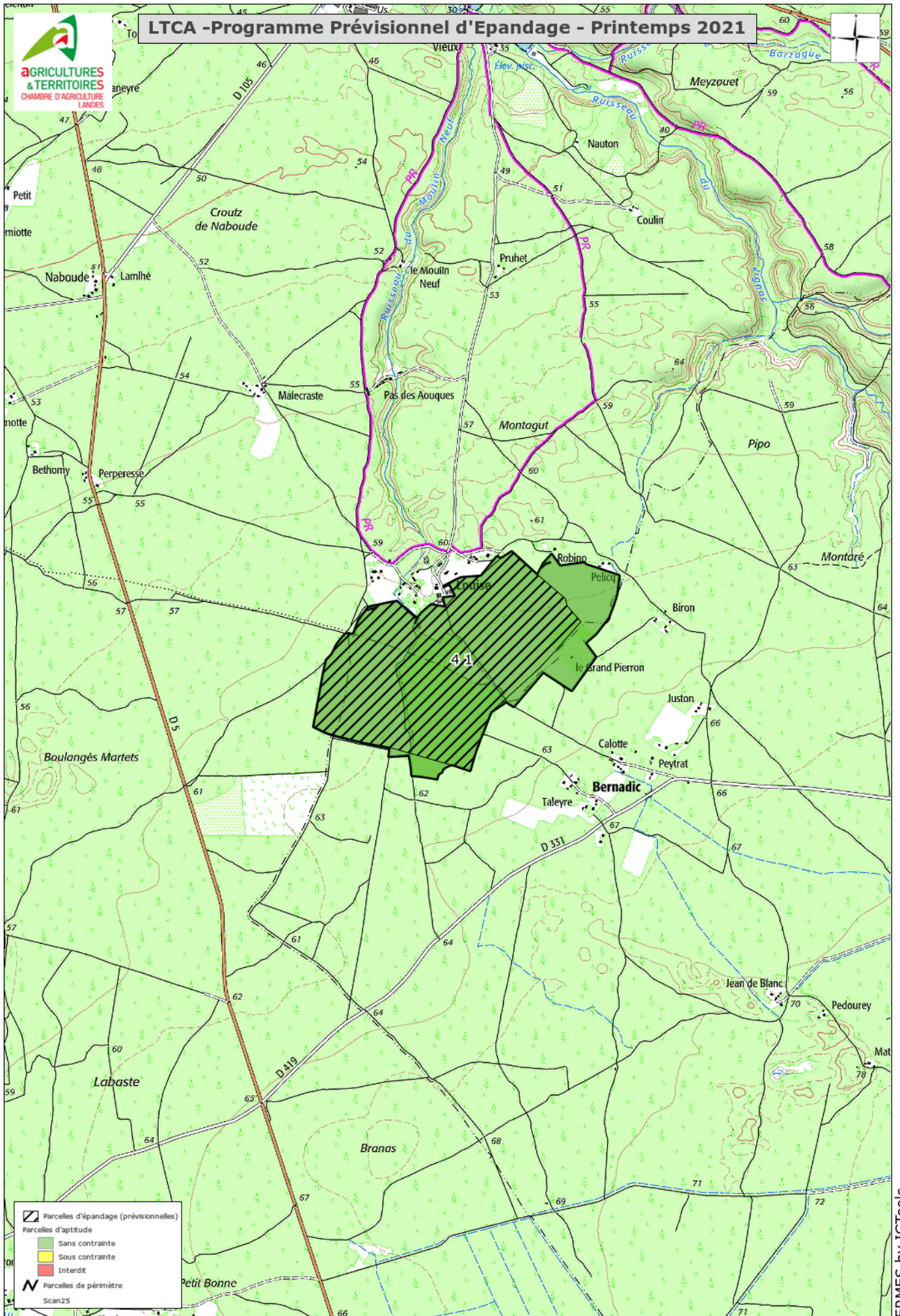
Parcelle	Totale (ha)	A épan. (ha)	Dose (m ³ /ha)	Commune	Culture prévue	Epandage	Vol. prév. (m ³)
4 1 - LEVIGNACQ	100,94	83,40	60,00	LEVIGNACQ	Mais semence	10/03/2021	5004,00
Totaux		83,40					5004,00

Annexe V

Cartographie au 1/25000^{eme}



LTCA - Programme Prévisionnel d'Épandage - Printemps 2021



Parcelles d'épandage (prévisionnelles)

Parcelles d'aptitude

- Sans contrainte
- Sous contrainte
- Interdit

Parcelles de périmètre

Scan25